



TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

Rapport d'activité 2017

SOMMAIRE

p.3	1 - Le Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique
p.3	Mission
p.3	Membres du Syndicat
p.4	Elus - Vie institutionnelle
p.6	2 - Le projet d'aménagement numérique de Tarn-et-Garonne
p.6	Rappel des projets d'aménagement numérique du Syndicat
p.6	Montée en Débit de l'ADSL
p.6	Fibre optique pour tous (FttH)
p.7	Actions de coordination et de mutualisation avec des entreprises et organismes locaux
p.7	Aides satellitaires
p.7	Financement des projets
p.8	La communication en 2017
p.10	3- Les actifs des membres du Syndicat
p.10	Boucles locales radio
p.10	Boucles locales optiques
p.11	4 – Administration et moyens du Syndicat
p.11	L'équipe du Syndicat
p.11	Les moyens généraux
p.11	Le financement des projets
p.12	Bilan financier 2017 du Syndicat

1 - Le Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique

1-1- Mission

Le Syndicat a été créé le 1^{er} février 2016. Il a pour objet d'exercer en lieu et place de ses membres les compétences définies à l'article L.1425-1 du code général des collectivités territoriales ; la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électronique et les activités connexes sur le territoire de ses membres.

Le Syndicat, en outre, est chargé du développement des usages et de la facilitation de l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

Le Syndicat peut également exercer, à la condition que l'organe délibérant de l'un de ses membres le sollicite :

- la compétence en matière d'élaboration et d'actualisation du schéma directeur territorial d'aménagement numérique prévue à l'article L.1425-2 du code général des collectivités territoriales,
- des prestations de services se rattachant à son objet, dans les conditions de l'article L.5211-56 du code général des collectivités territoriales.

1-2- Membres du Syndicat

Un Syndicat mixte ouvert est formé entre le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale suivants :

- la Communauté de Communes des Deux Rives,
- la Communauté de Communes des Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain,
- la Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne,
- la Communauté de Communes de La Lomagne Tarn-et-Garonnaise,
- la Communauté de Communes du Pays de Serres en Quercy,
- la Communauté de Communes du Quercy Caussadais,
- la Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron,
- la Communauté de Communes du Quercy Vert Aveyron,
- la Communauté de Communes Terres des Confluences,
- la Commune de Reyniès.

Il est à noter qu'avec la fusion des intercommunalités, le nombre d'intercommunalités membres est passé de 14 à 9 au 1^{er} janvier 2017. La commune de Reyniès a également intégré le Syndicat suite à la refonte des périmètres des EPCI.

1-3- Elus - Vie institutionnelle

Le Conseil syndical est composé de 18 délégués titulaires et de 18 délégués suppléants, qui sont les suivants :

Collectivités membres	Titulaires	Suppléants
Communauté de Communes des Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	DELBREIL Thierry	LACOMBE José
Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne	MARTY Patrick	RAYNAL Jean-Claude
Communauté de Communes du Pays de Serres en Quercy	VERIL Claude	DURAND Christian
Communauté de Communes du Quercy Caussadais	JEANJEAN Claude	VALETTE Gilles
Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	LAMERA Emeline	IORLANOFF Cécile
Communauté de Communes des Deux Rives	CALAFAT Alexis	LE CORRE Christiane
Communauté de Communes Terres des Confluences	GARGUY Bernard	GIAVARINI Jean-Claude
Communauté de Communes de La Lomagne Tarn-et-Garonnaise	GARIGUES Francis	PRADINES Patrick
Communauté de Communes du Quercy Vert Aveyron	QUATRE Christian	AUFRERE Bruno
Commune de Reyniès	VIGOUROUX Claude	FAVAREL David
Conseil Départemental 82	BESIERS Jean-Philippe	HENRYOT Jean Michel
	ASTRUC Christian	MAURIEGE Marie-Josée
	BERTELLI Jean-Claude	HEBRARD Gérard
	DEBIAIS Francine	MORVAN Liliane
	FERRERO Monique	ALBUGUES Mathieu
	BOURDONCLE Catherine	WEILL Michel
	TURELLA-BAYOL Frédérique	BEQ Jérôme
	NEGRE Marie-Claude	LE CORRE Christiane

La représentation des membres à Tarn-et-Garonne Numérique se répartit de la façon suivante :

Collectivités membres	Nbre commune	Populat°	Nbre voix
Communauté de Communes des Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	11	11 052	20
Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne	27	41 670	58
Communauté de Communes du Pays de Serres en Quercy	22	8 952	27
Communauté de Communes du Quercy Caussadais	19	20 321	34
Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	17	7 953	23
Communauté de Communes des Deux Rives	28	19 722	38
Communauté de Communes Terres des Confluences	22	40 868	59
Communauté de Communes de La Lomagne Tarn-et-Garonnaise	31	10 253	37
Communauté de Communes du Quercy Vert Aveyron	13	21 418	29
Commune de Reyniès	1	933	2
TOTAL	191	183 142	327

Collectivités membres	Nombre de délégués	Nombre de voix par délégué	Nombre de voix total
Conseil Départemental 82	8	41	328

En 2017, le conseil syndical de Tarn-et-Garonne Numérique s'est réuni à six reprises : le 03 avril, le 12 juin, le 24 juillet, le 18 septembre, le 16 octobre, le 19 décembre. Il s'est notamment prononcé le 16 octobre 2017 sur le lancement de la procédure de délégation de service public relative à la conception, au financement, à l'établissement et à l'exploitation du réseau de communications électroniques à très haut débit de Tarn-et-Garonne. Une Commission Consultative des Services Publics Locaux s'est préalablement réunie, le 8 Octobre 2017, et a rendu un avis positif sur le projet de délégation de service public concessive.

La commission « administrative et finance » s'est quant à elle rassemblée deux fois en 2017 : le 6 février et le 22 mai. Les thématiques suivantes ont été abordées : compte administratif 2016, budgets primitifs 2017, candidatures au poste d'assistant de gestion, rapport d'activité 2016, règlement intérieur du Syndicat, mise en place du régime indemnitaire RIFSEEP pour la catégorie C, grade d'adjoint administratif.

Le comité de pilotage relatif au projet de montée en débit ADSL se réunit mensuellement, sous la présidence de Madame Catherine Bourdoncle.

La commission d'appel d'offre a eu à se prononcer sur le marché « mission de coordination SPS pour les opérations de catégorie 2 et 3 » et sur « l'accord cadre relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage en matière d'aménagement numérique du territoire pour la mise en œuvre du SDAN de Tarn-et-Garonne ».

2 - Le projet d'aménagement numérique du Tarn-et-Garonne

Rappel des projets d'aménagement numérique du Syndicat

Par délibération du 20 Juin 2016, le Conseil Syndical de Tarn-et-Garonne Numérique a acté la révision du périmètre du programme d'aménagement numérique départemental à la suite de la concertation établie avec chacune des 14 intercommunalités membres au printemps 2016.

Cette révision porte sur 2 composantes technologiques : la montée en débit de l'ADSL et la fibre optique (FttH).

Montée en Débit de l'ADSL

Pour mémoire, Tarn-et-Garonne Numérique a notifié le 14 Novembre 2016 le marché pour la création de 78 nouveaux « points de raccordement mutualisés », correspondants à des nouveaux « nœuds de raccordement d'abonnés » (NRA) et d'injection de signal ADSL. Près de 16 000 lignes sont concernés par ces opérations intégrant un 79^e site (Durfort-Lacapelette), qui a été ajouté à la liste après une étude spécifique réalisée fin 2017 validant sa faisabilité. Cinq autres sites ont également été étudiés, sans issue positive.

En 2017, après 9 mois de travaux, la mise en service des premiers sites de montée en débit a démarré au début de l'automne. Sur les 3 derniers mois de l'année, 14 équipements ont vu leurs abonnés « migrés ».

Il s'agit des NRA de Gimat, Cayriech, Bourg-de-Visa, Léojac, Dieupentale, Pommevic, Vigueron, Castelsarrasin (Gandalou, Fourrières et Bénis), Orgueil, Lacourt-Saint-Pierre, L'Honor de Cos et Moissac Mathaly.

Au moins 4 449 abonnés ont bénéficié des améliorations du service ADSL liées à ces opérations en 2017.

Pour la mise en service de ces équipements, 56km de fibre optique ont été tirées.

Ces mises en service ont donné lieu à l'organisation de :

- 13 inaugurations
- 9 réunions publiques

A noter que l'inauguration de Cayriech, qui marquait le début de ce programme de montée en débit, s'est faite en présence de Mme Fabienne DULAC, directrice exécutive d'Orange France, titulaire du marché.

Fibre optique pour tous (FttH)

Tel que modifié par délibération du 20 Juin 2016, le nouveau périmètre du programme FttH (« Fiber to the Home ») portait sur l'équipement d'environ 50 000 prises en fibre optique sur un périmètre de 100 000 prises correspondant à la zone d'initiative publique de 191 communes (soit toutes les communes du département à l'exclusion de près de 40 000 prises de 8 communes de l'agglomération du Grand Montauban et intégrant 4 communes situées hors du département mais étant membres d'EPCI tarn-et-garonnais).

Pour mémoire le périmètre initial considéré dans le SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique) de 2012 était de l'ordre de 35 000 prises FttH. La création de près de 15 000 prises supplémentaires a donc été décidée par le Conseil Syndical de TGN 3 mois après sa mise en place.

Le 16 Octobre 2017, après avis de la commission consultative de service public local et compte-tenu de l'évolution des conditions économiques et industrielles de l'aménagement numérique, le Conseil Syndical s'est prononcé en faveur du lancement d'une procédure de consultation en vue d'attribuer une délégation de service public de type concessive pour la conception, le financement, l'établissement et l'exploitation d'un réseau 100% FttH, mettant ainsi en perspective la réalisation de plus de 100 000 prises fibre optique.

La procédure découlant de cette décision a été lancée en suivant et sa première étape de consultation formelle des opérateurs, via l'Autorité de Régulation des Postes et des Communications Electroniques (ARCEP), publiée le 9 Novembre 2017.

Actions de coordination et de mutualisation avec des entreprises et organismes locaux

Signature avec le SDE82 d'une Convention cadre pour les échanges et la mutualisation de travaux de pose d'ouvrages de communications électroniques conjointement à des travaux sur le Réseau de distribution d'électricité.

Signature avec Enedis d'une Convention cadre pour la mutualisation de travaux visant à la pose d'ouvrages de communications électroniques conjointement à des travaux sur le Réseau public de distribution d'électricité.

Dans le cadre de la Montée en Débit ADSL et afin d'alimenter ses armoires, TGN a adhéré au Groupement de Commande d'Achat de l'Electricité coordonné par le SDE82.

Coordination avec les aménageurs et enfouissement de fourreaux en prévision du FTTH lors de projets structurants :

- ZAC Fleury et ZI Barres à Castelsarrasin
- Place du Fil à Caussade

Aides satellitaires

Sur l'année 2017, deux demandes d'aides satellitaires ont été instruites par Tarn-et-Garonne Numérique dans le cadre de la politique départementale. Ces deux demandes ont fait l'objet d'attributions.

Financement des projets

Concernant l'effort d'investissement en matière d'aménagement numérique du département de Tarn-et-Garonne, le plan de financement initial, approuvé par délibération n°CD20160412_71 des 12 et 13 avril 2016 de l'assemblée délibérante du Conseil Départemental 82 était le suivant :

Financeurs	Montants initiaux 2016 (en M€)	Montants réactualisés 2018 (en M€)	Etat actuel de financement
Etat	23,8	20 à 23 <i>(confirmé par Bercy le 12/02/18)</i>	Accord préalable de principe <i>(prorogation jusqu'au 3/09/2018)</i>
Région	6,3	6,3	Accordé <i>(prorogation jusqu'au 10/12/2018)</i> <i>Renégociable à la hausse compte-tenu de l'ambition du projet</i>

Europe	5,3	?		Escompté (dépôt des dossiers automne 2018)
Département	18	13,8	8 (projet MED)	2/3
			5,8 (FTTH - estimatif)	
EPCI	9	6,9	4 (projet MED)	1/3
			2,9 (FTTH - estimatif)	
TOTAL	62,4	50 (estimatif)		

A ce jour, le coût total de construction du réseau FttH sur 4 à 5 ans (à signature) pour 100% des Tarn-et-Garonnais est estimé à 190 M€ (évaluation intégrant les raccordements finaux de 100% des clients et les extensions du réseau durant la vie du contrat).

- Part de co-investissement privé estimée à 80% soit 152 M€
- Subvention publique demandée estimée à 20% soit 38M€ (hypothèse haute, la part publique s'est même avérée nulle dans 2 DSP attribuées récemment)
 - o Subvention FSN (Etat) = 20 à 23 M€ (confirmé par Bercy le 12/02/2018)
 - o Contribution Région = 6,3 M€ (acquis, renégociable à la hausse compte-tenu de l'ambition du projet)
 - o Remarque : TGN (CD82 + EPCI) en tant que porteur de projet devra financer à minima 20% de la part publique, niveau de prise en charge qu'il assure déjà avec la prise en charge de la **montée en débit**, programme déjà engagé pour **12M€** (dont 2M€ Etat) qui contribue à l'assiette financière globale à considérer.
 - o Participation de TGN pour **100% du projet fibre = environ 8,7M€**

2-3 – La communication en 2017

Pour accompagner la mise en œuvre des actions du syndicat une page Facebook dédiée a été ouverte (<https://facebook.com/82numerique>)

En 2017, cette page a fait l'objet de 79 publications, essentiellement pour signaler les travaux en cours et les secteurs concernés.

Ces publications ont fait l'objet de plus de 3000 commentaires et interactions avec les usagers.

La page Facebook de Tarn-et-Garonne Numérique est suivie par près de 700 personnes.

The screenshot shows the Facebook interface for the page 'Tarn-et-Garonne Numérique'. The top navigation bar includes 'Page', 'Boîte de réception' (3 notifications), 'Notifications' (1), 'Statistiques', 'Outils de publication', 'Paramètres', and 'Aide'. The page header features the profile picture and name 'Tarn-et-Garonne Numérique @82numerique'. The main content area displays a post from 'Tarn-et-Garonne Numérique' dated 27 mai, 06:58, with a photo of a group of people gathered around a fiber optic cabinet in a village square. The post text reads: 'Tarn-et-Garonne Numérique a partagé une publication. Publié par Jean-philippe Besiers · 27 mai, 06:58'. Below the photo, the page name 'Tarn-et-Garonne Numérique' is repeated, along with the text: 'Entreprise de télécommunications', 'Tarn-et-Garonne Numérique', 'Publié par Sebastien Antic · 18 mai', and 'Cette semaine, les équipes de Tarn-et-Garonne Numérique avec Orange, SPIE et ENGIE ont poursuivi le déploiement du haut et du très haut débit dans le Département...'. The right sidebar contains 'Envoyer un message', 'Inviter des amis', '542 personnes aiment ça', '687 personnes suivent ce lieu', 'À Propos' with a map and address 'Hôtel de Département - 100 Bd Hubert, Gouze, 82000 Montauban', and 'Membres De L'équipe' listing 'Jean-philippe Besiers'. The footer includes 'Confidentialité · Conditions générales · Publicité · Choisir sa pub · Cookies · Plus · Facebook © 2018'.

En parallèle, avec l'appui des moyens du service communication du Conseil Départemental, plusieurs actions de communication ont été mises en place pour accompagner le programme de montée en débit :

- réalisation de panneaux « village très haut débit » pour valoriser l'action des collectivités
- réalisation de plaques NRA pour signaler l'origine du financement de ces équipements
- réalisation de panneaux de chantier pour signaler notamment les créations de collectes optiques
- commandes de parapluies avec le logo TGN
- à noter que les tampons des chambres de chaque NRA sont également siglées « Tarn-et-Garonne Numérique »

Les inaugurations ont fait l'objet de communications spécifiques :

- réalisation de kakemonos,
- réalisation de diaporamas
- rédaction de communiqués de presse par TGN
- invitations (près de 6 000)
- organisation générale de chaque événement

3- Les actifs des membres du Syndicat

Plusieurs actifs des EPCI membres ont fait l'objet de mises à disposition de Tarn-et-Garonne Numérique. Sous ce régime de droit commun applicable aux transferts des équipements, les droits et obligations de chaque EPCI propriétaire sont désormais exercés par Tarn-et-Garonne Numérique.

Dans ce cadre, outre les boucles locales radio, exploitées par les opérateurs Xilan et Alsatis sur de nombreux territoires (6 EPCI concernés sur 9 membres), 2 boucles locales optiques sont aujourd'hui gérées par Tarn-et-Garonne Numérique sur la communauté de communes des Deux Rives et la communauté de communes des Terres de Confluences.

Boucles locales radio

Lorsque des pannes surviennent sur les réseaux BLR, ceux-ci font l'objet d'interventions visant à les maintenir en service lorsqu'aucune autre offre d'accès à Internet (ADSL, 4G fixe) n'est à disposition des abonnés.

Cela s'est traduit par 5 interventions sur le réseau opéré par Alsatis et 8 sur le réseau Xilan pour un montant total de 17 710€. Des changements d'antenne, de liaisons point-à-point, de switch ou le remplacement de batteries ont été effectués.

Boucles locales optiques

Les boucles locales optiques sont exploitées par convention de mise à disposition par l'opérateur E-Tera (Ariane.Network).

Plusieurs interventions ont été réalisées en 2017 sur ces boucles locales optiques à usage professionnel avec des extensions et raccordements pour desservir :

- la mairie de Castelsarrasin
- la maison de santé de Valence d'Agen
- l'église St Jacques et le stade de Sarlac pour le réseau de vidéosurveillance de Moissac
- le collège Jean de Prades à Castelsarrasin
- le centre Leclerc et l'entreprise Pierre-de-plan à Castelsarrasin
- la clinique vétérinaire à Moissac

4 – Administration et moyens du Syndicat

L'équipe du Syndicat

L'équipe du Syndicat est composée de 4 personnes.

Le tableau des effectifs du Syndicat en 2017 est le suivant :

Filière	Catégorie	Cadre emplois (et grade)	Emploi	Effectif budgétaire (temps complet)	Total effectif pourvu
ADMINIS TRATIVE	A	Attaché territorial (<i>Directeur territorial</i>)	Directeur	1	1
	A	Attaché territorial (<i>Attaché principal</i>)	Responsable Administratif et financier	1	1
	C	Adjoint administratif (<i>Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe</i>)	Assistant de gestion	1	1
TECHNI QUE	A	Ingénieur territorial (<i>Ingénieur principal</i>)	Responsable technique	1	1
TOTAL				4	4

Les moyens généraux

Tarn-et-Garonne Numérique est hébergé à titre onéreux, dans les locaux du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne. Du mobilier lui est mis à disposition dans le cadre de cette convention avec le CD82.

Des acquisitions de matériels informatiques et de logiciels ont été réalisées en 2017 avec l'arrivée de l'assistante de gestion.

Il est à noter en 2017, la mise en place de la dématérialisation des actes avec la Préfecture et la dématérialisation complète de la chaîne comptable.

4-3- Le financement des projets par les membres du Syndicat

- Concernant le fonctionnement du Syndicat mixte (budget principal), les collectivités membres versent une contribution annuelle. La répartition des contributions est la suivante :
 - 2/3 Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne
 - 1/3 EPCI membres et commune de Reyniès

- Le financement du budget annexe « Aménagement numérique » se fait en deux participations. La première participation dite « subvention exceptionnelle » est destinée à équilibrer la section d'exploitation. La seconde participation nommée « subvention d'équipement » vient financer la section d'investissement. Ces participations sur le budget annexe se composent d'une part de « services mutualisés » et d'autres part de « services propres » à chacun des membres. Le financement des « services mutualisés » se répartit en 2/3 CD82 et 1/3 EPCI et commune membres. Le montant de chaque participation est calculé sur la base d'un modèle économique approuvé par les membres par délibération n°04/2016-02 du 14 avril 2016 du Syndicat, soit une répartition des coûts par composante technologique

inhérents aux investissements inscrits dans le budget annexe, garantissant la péréquation départementale entre les membres.

Le financement des « services propres » se fait à 100% par le membre concerné par le service (exemple : dépenses et recettes des boucles locales optiques, maintenance des boucles locales radio, ...).

Participations	Financement (délibération n°04/2016-02 du 14 avril 2016)	
Participation au fonctionnement du Syndicat (budget principal)	2/3 CD82 – 1/3 EPCI et commune membres	
	« Services mutualisés »	« Services propres »
Subvention exceptionnelle (budget annexe – section exploitation)	2/3 CD82	1/3 EPCI et commune membres : Répartition des coûts par composante technologique (clé de répartition par EPCI et commune membres)
Subvention d'équipement (budget annexe – section d'investissement)		

Côût prévisionnel du projet d'aménagement numérique pour les EPCI membres

Délibération TGN n°06:2016-06 relative à la mise à jour du programme départemental d'aménagement numérique (montant maximum prévisionnel par intercommunalité)

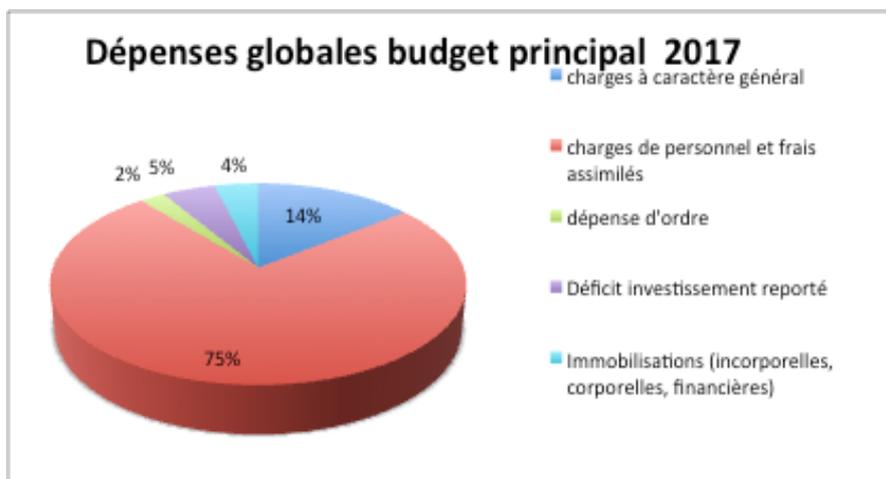
	Nombre de lignes MED totale	Nombre de lignes FTTH	Participation EPCI aux opérations de MED	Participation EPCI aux opérations FTTH	Participation EPCI totale
Communauté de Communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	481,00	0,00	65 416,00	0,00	65 416,00
Communauté de Communes des Deux Rives	1 547,00	6 753,00	210 392,00	1 809 804,00	2 020 196,00
Communauté de Communes Terres des Confluences	3 763,00	11 783,00	511 768,00	3 157 844,00	3 669 612,00
CC Sère - Garonne - Gimone	671,00	1 144,00	91 256,00	306 592,00	397 848,00
CC terres de Confluences	3 092,00	10 639,00	420 512,00	2 851 252,00	3 271 764,00
Communauté de Communes Quercy Rouergues Gorges de l'Aveyron	875,00	1 505,00	119 000,00	403 340,00	522 340,00
Communauté de Communes Quercy Caussadais	704,00	5 776,00	95 744,00	1 547 968,00	1 643 712,00
Communauté de Communes Pays de Serres en Quercy	1 076,00	0,00	146 336,00	0,00	146 336,00
Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne	4 345,00	12 038,00	590 920,00	3 226 184,00	3 817 104,00
CC du Pays de Garonne et de Gascogne	1 575,00	2 495,00	214 200,00	668 660,00	882 860,00
CC du Terroir Grissoles/Villebrunier	2 411,00	5 302,00	327 896,00	1 420 936,00	1 748 832,00
CC Garonne et Canal	359,00	4 241,00	48 824,00	1 136 588,00	1 185 412,00
Communauté de Communes Quercy Vert Aveyron	1 303,00	7 192,00	177 208,00	1 927 456,00	2 104 664,00
Communauté de Communes du Quercy Vert	979,00	0,00	133 144,00	0,00	133 144,00
Communaute de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	324,00	7 192,00	44 064,00	1 927 456,00	1 971 520,00
Communauté de Communes des Coteaux et plaines du Pays Lafrançaisain	1 142,00	4 483,00	155 312,00	1 201 444,00	1 356 756,00
CC des Terrasses et Plaines des Deux Cantons	98,00	3 666,00	13 328,00	982 488,00	995 816,00
CC du Sud Quercy de Lafrançaise	1 044,00	817,00	141 984,00	218 956,00	360 940,00
Communauté d'Agglomération Grand Montauban	204,00	0,00	27 744,00	0,00	27 744,00
TOTAL	15 440,00	49 530,00	2 099 840,00	13 274 040,00	15 373 880,00

Bilan financier 2017 du Syndicat

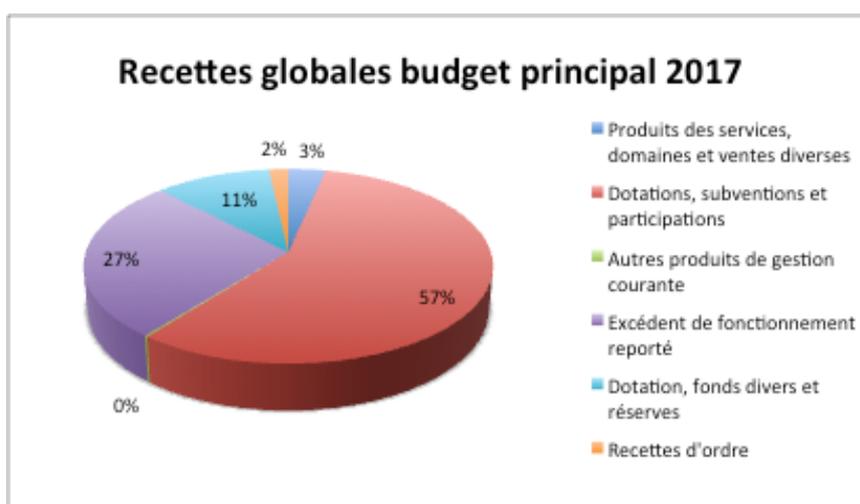
Pour mener à bien ses missions le Syndicat mixte s'appuie sur deux budgets :

- un budget principal destiné à assurer les charges à caractère général
- un budget annexe pour la mise en œuvre du projet d'aménagement numérique

En 2017, les dépenses globales du **budget principal** s'élèvent à 336 055 euros et se répartissent de la façon suivante :

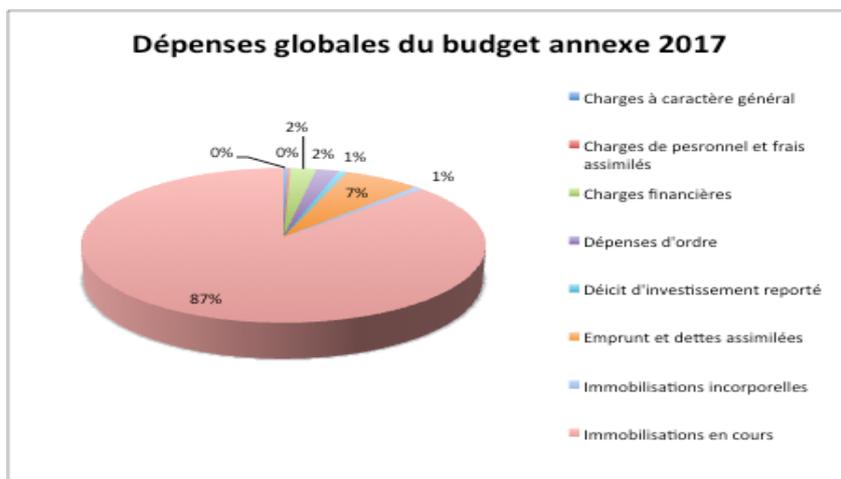


Les recettes globales du budget principal 2017 sont de 441 825,76 euros. Leur répartition est la suivante :

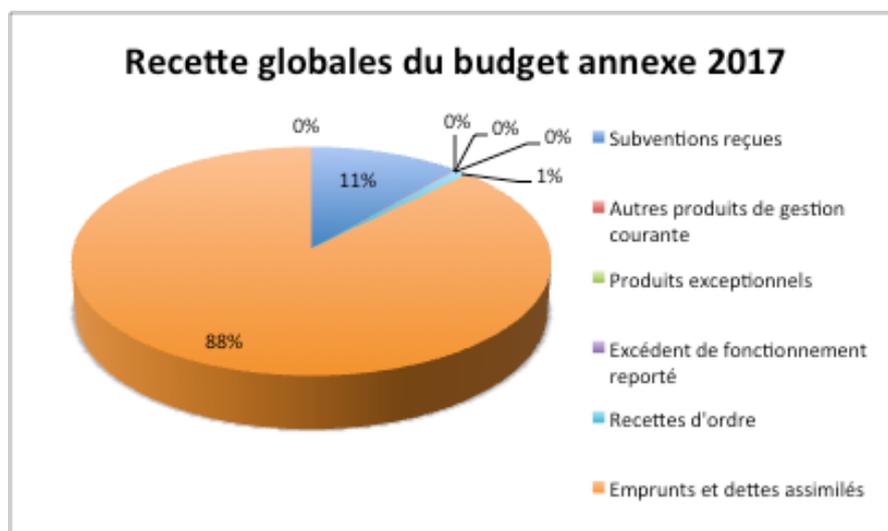


Le budget principal 2017 ressort avec un excédent de 80 764 euros en fonctionnement et 25 006 euros en investissement, soit un excédent global de 105 770 euros.

En 2017, les dépenses globales du **budget annexe** s'élèvent à 5 605 253,64 euros (y compris les reports 2016) répartis de la façon suivante :



Les **recettes globales 2017** du budget annexe sont de 11 622 893,39 euros.



Le budget annexe 2017 ressort avec un excédent de 74 897,58 euros en fonctionnement et de 5 941 842,17 euros en investissement. Le résultat excédentaire d'investissement reflète le décalage entre le versement de l'emprunt en 2017 pour le projet de montée en débit et les paiements effectifs relatifs à ce projet qui s'étalent sur les années 2017 et 2018.